

CCAS DE REDON
7 Rue des Doves 35600 REDON
T : 02 99 71 22 97
E-mail : ccas@mairie-redon.fr
Responsable :
Mme Périon, directrice

Structure

HAP Redon
Hébergements d'urgence
PAYS DE REDON

Capacité

Nb Places : 2

Public

Public : Personnes seules, couple ou femme/homme avec 1 enfant. Il s'agit d'un dispositif hivernal ouvert du 1er novembre au 30 avril.

Les personnes sont accueillies par des bénévoles.

Accès mobilité réduite : .

Accueil d'usagers avec chien : .

Hébergement

Modalité Hébergement : Les personnes accueillies ne peuvent être hébergées plus de 4 nuits par mois (sauf en période de grand froid" déterminée par arrêté préfectoral). La prise en charge pourra être supérieure uniquement si la personne justifie d'une démarche active de relogement auprès des structures partenaires du CCAS (antenne SIAO-PAO par exemple).

Descriptif : Un kit avec des draps et du linge de toilette à usage unique est remis.

Localisation géographique

Situation de l'établissement : 20 rue du Croisic à REDON

Accessibilité de l'établissement : .

Règles de fonctionnement

Visite : .

Horaires d'arrivée et de départ : .

Absences : .

Entretien d'accueil : .

Contrat séjour : La personne hébergée est tenue de prendre connaissance du règlement intérieur et de le respecter.

Participation financière

Participation à l'hébergement : .

Vie collective

Ateliers et actions collectives : .

Prestations complémentaires et partenariats

Restauration : Les associations caritatives redonnaises (restos de coeur et Croix Rouge) fournissent des denrées alimentaires qui peuvent être complétées par le CCAS si besoin.

Orientation

Prendre contact avec le CCAS de Redon:

Lundi : 08h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

Mardi : 08h00 à 12h00

Mercredi : 08h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

Jeudi : 08h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

Vendredi : 08h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Remarque

.